

## Chiffre du mois

### 52,1 Mds€

C'est le marché mondial du jeu vidéo (équipements et logiciels) en 2011, en croissance de 0,4 % par rapport à 2010.

(source : Agence française pour le jeu vidéo)

## Site du mois

[www.pme.service-public.fr](http://www.pme.service-public.fr)

Un outil destiné aux PME et aux indépendants pour les accompagner dans toutes leurs démarches auprès des services publics.

## Dossier



## Biens à double usage, exporter dans les règles

Par Anne Diaz de Tuesta,  
chef du service des biens à double usage (SBDU) de la DGCIS

**Détournés de leur usage civil, de nombreux équipements et technologies de pointe peuvent servir à des fins militaires. Les licences nécessaires à leur exportation sont délivrées par le service des biens à double usage de la DGCIS.**

Le double usage potentiel de certains biens est évident : systèmes de navigation des avions civils, souches pathogènes destinées à la recherche médicale, etc. Mais sont également considérés comme des biens à double usage (BDU) des composants devenus usuels, tels certains composants électroniques et d'autres, plus inattendus : des tissus composites performants par exemple, ou des fibres de carbone que l'on peut retrouver dans des raquettes de tennis ou des clubs de golf, mais qui peuvent aussi être utilisées dans la fabrication de missiles.

### Différents types de licence

Certains biens, concernant par exemple le nucléaire, restent soumis à contrôle au passage des frontières intra-communautaires. Les autres BDU circulent librement au sein de l'Union européenne et vers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-

Zélande, la Norvège et la Suisse, des pays dits « sûrs », grâce à l'existence d'une licence générale communautaire, intitulée EU001. Pour les autres destinations, il est nécessaire d'obtenir une licence, délivrée par le SBDU et valable deux ans : la licence individuelle, la plus courante, attribuée à un produit, pour une quantité définie et un unique destinataire, ou la licence globale qui regroupe une liste de produits et de destinataires, sans limite de montant ou de quantité.

### Faciliter et conseiller

Le SBDU traite les deux tiers des demandes de façon autonome. Certains dossiers nécessitent toutefois l'intervention d'une commission interministérielle, présidée par le ministère des Affaires étrangères. C'est notamment le cas pour les demandes d'exportation à destination de pays sensibles. →

*« Les biens à double usage concernent des fleurons de l'industrie mais aussi des dizaines de TPE entièrement tournées vers l'international. »*

## Actualités

### → Pôles de compétitivité : lancement du 13<sup>e</sup> appel à projets

Le 13<sup>e</sup> appel à projets collaboratifs de R&D des pôles de compétitivité a été lancé le 7 octobre dernier. Les projets présentés devront répondre à plusieurs critères : impliquer au moins trois partenaires (deux entreprises minimum associées à un laboratoire ou à un organisme de recherche ou de formation), conduire à la commercialisation d'un produit ou service dans un délai de cinq ans, offrir des perspectives économiques significatives (création d'emploi, développement d'une filière, etc.). Les candidatures sont à déposer en ligne sur l'extranet d'Oseo [https://extranet.oseo.fr/fui\\_web](https://extranet.oseo.fr/fui_web) jusqu'au 25 novembre à 12 heures.

📧 [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)  
@ contact-poles@finances.gouv.fr

### → Expérimentation de l'affichage environnemental

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, 168 entreprises (françaises et étrangères) affichent les impacts environnementaux de leurs produits sur des étiquettes dédiées. Parmi les indicateurs : émission de gaz à effet de serre, consommation d'eau ou impact sur la biodiversité. Un affichage qui permet d'informer le consommateur et de valoriser les efforts menés par les entreprises pour améliorer l'impact écologique de leurs produits. Cette expérimentation doit permettre de tester les méthodes de calcul des indicateurs et la restitution de l'information au consommateur. Si les résultats sont concluants, l'affichage environnemental pourrait être généralisé d'ici 2013.

📧 [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ claire.bellini@finances.gouv.fr

### → Appel à projets dans l'énergie solaire

Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, lance un appel à projets doté de 100 M€ dans l'énergie solaire. Objectif : permettre aux entreprises françaises de s'imposer sur des marchés à fort potentiel dans les pays émergents, notamment dans le solaire thermodynamique ou le photovoltaïque à concentration. Les projets présentés devront répondre à un besoin précis (développement du mix énergétique, généralisation de l'accès à l'électricité, etc.). Véritables vitrines du savoir-faire français, ils devront également constituer une offre cohérente et compétitive. Date de clôture : 31 janvier 2012.

📧 [import-export.gouv.fr](http://import-export.gouv.fr)  
@ bruno.leboullenger@finances.gouv.fr

Quel que soit le type de demande, les licences sont en principe délivrées en moins de trois mois, 40 % d'entre elles en moins de 30 jours. Le SBDU n'a en effet pas vocation à entraver la bonne marche des 400 entreprises exportatrices de biens classés à double usage, parmi lesquelles figurent bien évidemment plusieurs fleurons de l'industrie – notamment dans le domaine du nucléaire ou de l'aéronautique – mais aussi des dizaines de TPE entièrement tournées vers l'international.

Au total, chaque année, on enregistre 3 500 demandes de licences individuelles, pour un montant global de 5 à 10 Mds€ : un marché non négligeable dans la balance commerciale française. Organe de contrôle, le SBDU assure aussi une mission de conseil auprès d'entrepreneurs et de porteurs de projets à l'international. Des séminaires d'information et des visites en entreprises sont régulièrement

programmés. Objectif : mieux connaître leurs spécificités et leurs besoins, ce qui constitue un préalable indispensable pour optimiser leur collaboration avec le SBDU et faciliter les futures démarches.

@ Contacts DGCS : [anne.diaz-de-tuesta@finances.gouv.fr](mailto:anne.diaz-de-tuesta@finances.gouv.fr)  
ou [doublusage@finances.gouv.fr](mailto:doublusage@finances.gouv.fr)

### La législation européenne

L'exportation des BDU est soumise au règlement communautaire n°428, du 5 mai 2009. L'annexe 1 de ce règlement précise les produits concernés. Elle regroupe et synthétise les listes de contrôle établies par les différents régimes internationaux : Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), Groupe Australie sur les biens chimiques et biologiques ou encore Régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR).



Interview Clotilde Villette, responsable du contrôle des exportations civiles du Groupe Airbus

## « Nous travaillons avec le SBDU sur des projets susceptibles d'impacter notre industrie. »

De nombreux équipements et savoir-faire conduisant à la fabrication d'un avion sont susceptibles d'être détournés de leur usage initial. Une réalité à laquelle le Groupe Airbus et ses fournisseurs doivent constamment faire face.

### Dans un avion, quels biens relèvent du double usage ?

La plupart des technologies présentes dans nos moteurs, dans la structure des avions ou dans les systèmes de navigation sont concernées.

### Quels rapports entretenez-vous avec le SBDU ?

Une relation soutenue. Airbus est un assembleur. L'exportation de nos appareils n'est pas soumise à licence. En revanche, une grande partie de nos fournisseurs est concernée par cette réglementation. Nous sommes récemment intervenus auprès du SBDU pour le compte de l'un d'entre eux, le Groupe Thalès. Certains modèles de pièces, très complexes, doivent pouvoir être mis à disposition en quelques heures lorsqu'un avion menace de rester cloué au sol, avec toutes les conséquences que cela implique. Nous avons donc expliqué les contraintes de notre marché, celles des compagnies aériennes qui nous accordent leur confiance, et aussi la manière dont notre fournisseur comptait protéger sa technologie. L'objectif était de mettre en place une licence

permettant de maintenir un flux sécurisé de pièces détachées. En la matière, nous poursuivons le même but que le SBDU : éviter que notre technologie ne tombe entre de mauvaises mains !

### Que pensez-vous de l'action du SBDU ?

Il s'agit d'une réelle collaboration. Le SBDU nous écoute, nous comprend et surtout, nous soutient. Nous travaillons ensemble sur des projets de contrôles susceptibles d'impacter notre industrie. Le Groupe est consulté lors de l'élaboration des réglementations internationales. Et nous prenons ce rôle très au sérieux, car notre métier d'avionneur nous confère une responsabilité énorme. A tout moment, nous devons conserver le contrôle du cœur de nos technologies. Par ailleurs, savoir qu'au niveau des services de l'Etat nous pouvons compter sur le soutien de personnes qui partagent notre problématique est fondamental.

📍 Le site du Groupe Airbus : [www.airbus.com](http://www.airbus.com)

## Actualités

### → Un Fonds d'investissement pour l'industrie électrique et électronique

Le 4 octobre, le Fonds d'investissement pour la modernisation de l'industrie électrique, électronique et de communication (FIMIEEC) a été lancé. Il a pour vocation de soutenir le développement de PME et ETI innovantes dans le domaine de l'électricité, de l'électronique et des nouveaux usages numériques. Le FIMIEEC propose des financements à moyen-long terme adaptés aux impératifs économiques des projets industriels. Doté de 35 millions d'euros, il pourra investir de 300 000 à plusieurs millions d'euros dans les entreprises sélectionnées. Les perspectives de développement de l'emploi joueront un rôle important dans le choix des investissements.

📍 [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)  
@ [christophe.ravier@finances.gouv.fr](mailto:christophe.ravier@finances.gouv.fr)

### → Jeunes micro-entrepreneurs : création d'un fonds de prêts d'honneur

Le 3 octobre dernier, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a présenté son fonds de prêts d'honneur pour les jeunes entrepreneurs. Il est destiné aux porteurs de projets de moins de 32 ans les plus en difficulté (demandeurs d'emploi non indemnisés et/ou allocataires d'un minimum social) et dont le besoin de financement est inférieur à 10 000 euros. Ces prêts à taux zéro, d'un montant maximum de 5 000 euros, devraient bénéficier à 1 000 jeunes chaque année (500 la première année), dont un tiers issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

📍 [www.adie.org](http://www.adie.org)  
@ [laurent.micheaud@finances.gouv.fr](mailto:laurent.micheaud@finances.gouv.fr)

### → Intelligence économique : un outil d'autodiagnostic pour les TPE/PME

Un test d'intelligence économique destiné aux TPE/PME est désormais accessible sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Objectif : permettre aux entreprises de faire le point sur leurs pratiques en termes de collecte, d'analyse, de valorisation, de diffusion et de protection de l'information stratégique. Le test comprend 38 questions classées en trois parties : veille (concurrentielle, économique, juridique), influence et compétitivité (actions de communication, image de l'entreprise, etc.), capitalisation et préservation du patrimoine immatériel (sécurité économique, informatique, etc.). Un moyen rapide et efficace d'identifier ses forces et ses faiblesses.

📍 [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)  
@ [dominique.charnasse@finances.gouv.fr](mailto:dominique.charnasse@finances.gouv.fr)



Interview **Xavier Hébert**, directeur général de Smiths Heimann France

## « Pour nos clients, le délai d'obtention de la licence est crucial. »

**Spécialisée dans le contrôle de fret par rayons X et la détection de substances dangereuses ou illicites – armes, drogues, explosifs, etc. –, le Groupe Smiths Detection se positionne au cœur des BDU. Smiths Heimann, sa filiale française implantée à Vitry-sur-Seine, réalise 90 % de son activité à l'exportation.**

### En quoi consiste votre activité ?

Sur le site de Vitry-sur-Seine, nous concevons, fabriquons, commercialisons, déployons et assurons la maintenance d'équipements de contrôle de containers basés sur une technologie à rayons X. Ces équipements sont utilisés notamment aux postes frontières et dans les grands ports internationaux. Ils peuvent se présenter sous la forme d'une unité mobile de contrôle, d'un système semi-fixe ou fixe (intégré à un bâtiment dont nous pilotons la réalisation pour le compte de nos clients). Depuis le 11 septembre 2001, les demandes de contrôle de fret se sont considérablement amplifiées. Nous réalisons un chiffre d'affaires annuel de 80 M€, soit 40 % du marché mondial. Il nous faut composer avec trois concurrents principaux, deux américains et un chinois, et la compétition est vive. Nous fonctionnons uniquement sur appel d'offres et prenons en considération les aspects géopolitiques avant de répondre à une demande (embargo, etc.). Nos clients sont exclusivement des douanes – et à travers elles les Etats concernés – ou leurs sous-traitants privés.

### Quels types de BDU exportez-vous ?

Nos équipements contiennent des accélérateurs de particules de différents niveaux d'énergie à partir desquels nous créons une image radiologique que nous associons à des outils d'aide à la décision. Un opérateur peut ainsi visualiser le contenu du container contrôlé. Le volume rendant la tâche infiniment plus ardue que le contrôle d'un bagage à l'aéroport, nous utilisons diverses technologies « intelligentes » pour affiner la résolution de l'image et optimiser sa lisibilité. Cette image sera comparée au manifeste de chargement (liste des marchandises). L'objectif est de permettre aux services douaniers d'identifier tout contenu non conforme au manifeste du container : produits illicites, interdits par la Convention de Washington, mais aussi matériels dont la valeur dépasse de toute évidence celle déclarée en douane, etc. Les accélérateurs de particules – fabriqués par nos soins ou importés des États-Unis – pourraient être utilisés dans la fabrication d'armes nucléaires. Ce sont donc des biens à double usage. Il en va de même pour les détecteurs de traces – explosifs et drogues

notamment – conçus par notre filiale canadienne et qui contiennent une source radioactive.

### Quel type de licence sollicitez-vous ?

Même si nos produits ont tous les mêmes fonctionnalités, nous les personnalisons en fonction des demandes de nos clients. Nous fonctionnons donc selon un principe de licence individuelle et entretenons des contacts réguliers avec le SBDU. Ses ingénieurs sont désormais bien informés des spécificités de notre cœur de métier et savent exactement ce que nous vendons et à qui. Fondée sur une idée originale de Georges Charpak – devenu ensuite prix Nobel de physique –, notre technologie nous est extrêmement précieuse et a fait l'objet de nombreux dépôts de brevets. Nous investissons beaucoup en R&D pour conserver une longueur d'avance sur la concurrence. La protéger en assurant en permanence la traçabilité de nos matériels est donc essentiel.

### Que pensez-vous du rôle du SBDU ?

Les Etats étrangers considèrent nos équipements de détection par rayons X comme des outils de douane modernes et valorisants. Le client peut prendre beaucoup de temps pour définir son besoin, arrêter sa décision mais il entend ensuite être livré dans les plus brefs délais. Or, certains de nos concurrents n'hésitent pas à prendre quelques libertés avec les contraintes administratives. Il est donc fondamental pour nous de pouvoir obtenir nos licences d'exportation rapidement. Ce critère fait d'ailleurs partie intégrante de nombreux appels d'offres. Le SBDU l'a compris et s'efforce de nous aider au maximum. Et, pour nous, s'adresser à un interlocuteur unique qui nous connaît et assure le lien avec les autres ministères concernés représente déjà un gage d'efficacité et un gain de temps appréciable.

📍 **Le site de Smiths Detection : [www.smithsdetection.com](http://www.smithsdetection.com)**

### → Jeunes entreprises innovantes : nouvelle instruction fiscale

Une Jeune entreprise innovante (JEI) est une PME créée depuis moins de huit ans dont les dépenses de R&D représentent au moins 15 % des charges fiscales déductibles au titre de l'exercice. Ces entreprises peuvent bénéficier d'exonérations fiscales et de réductions de cotisations sociales. La Direction générale des finances publiques a publié le 16 septembre 2011 une instruction fiscale précisant les critères d'éligibilité à ce dispositif, en particulier pour l'appréciation du seuil de 15 % précité.

📍 [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)

@ [lise.fournier@finances.gouv.fr](mailto:lise.fournier@finances.gouv.fr)

### → E-commerce : un accord de partenariat pour les produits électriques et électroniques

Le 25 octobre dernier, la FEVAD<sup>1</sup>, le GIFAM<sup>2</sup>, et le SIMAVELEC<sup>3</sup>, syndicats membres de la FIEEC<sup>4</sup> ont signé un accord de partenariat concernant la vente en ligne de produits électriques et électroniques. Objectifs : favoriser un développement équilibré du secteur, l'un des plus dynamiques du e-commerce, faire face à l'évolution rapide des pratiques de la vente en ligne et promouvoir les bonnes pratiques professionnelles fondées sur la transparence et la libre concurrence. Première étape, la publication d'un guide de bonnes pratiques construit en trois parties : les garanties ; la disponibilité et la présentation des prix et des produits électriques et électroniques ; les obligations environnementales pour les déchets d'équipements électriques et électroniques. Ce guide

informe l'ensemble des professionnels de leurs obligations face aux consommateurs et émet de nombreuses recommandations. Les organisations partenaires dresseront un premier bilan de la mise en œuvre de ces recommandations en avril 2012.

- 1 - Fédération du e-commerce et de la vente à distance ;
- 2 - Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers ;
- 3 - Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques ;
- 4 - Fédération des industries électriques, électroniques et de communication.

📍 [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr)

@ [fabien.terraillot@finances.gouv.fr](mailto:fabien.terraillot@finances.gouv.fr)

## Agenda

18-25 novembre

### → Semaine nationale de la création-reprise d'entreprise

Organisée chaque année depuis dix ans partout en France. A travers des salons, portes ouvertes, tables rondes, etc., les créateurs ou repreneurs d'entreprises artisanales pourront notamment s'informer sur l'EIRL, thème central de cette édition 2011, et présenter leurs projets à des conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat.

📍 [creation-reprise.artisanat.fr](http://creation-reprise.artisanat.fr)

22-24 novembre

### → Salon des maires et des collectivités locales

Paris, porte de Versailles. Tous les responsables de l'achat public (maires, conseillers, directeurs généraux des services, etc.) pourront trouver des réponses concrètes à leurs besoins à travers neuf zones thématiques et notamment : enfance, santé, social ; environnement et énergie, aménagement urbain, ou encore prévention et sécurité.

📍 [salons.groupe-monteur.fr/salon\\_des\\_maires\\_et\\_des\\_collectivites\\_locales](http://salons.groupe-monteur.fr/salon_des_maires_et_des_collectivites_locales)

28 novembre-2 décembre

### → Semaine des Business Angels

Organisée pour la sixième année consécutive sur l'ensemble du territoire, cette opération a pour objectif de faire découvrir à des investisseurs potentiels le rôle économique des Business Angels en France, le fonctionnement de leurs réseaux et les différents types de financement envisageables. Au programme : conventions, tables rondes et partages d'expériences.

📍 [www.semaineba.com](http://www.semaineba.com)

29 novembre-2 décembre

### → Pollutec Horizons

Paris, parc des expositions Paris-Nord Villepinte. Ce salon international présentera un large panel de solutions répondant aux préoccupations environnementales et énergétiques des professionnels. Quatre thèmes seront abordés cette année : la performance

des procédés industriels ; l'entreprise et la ville durable ; les éco-technologies ; le génie écologique et la biodiversité. Conférences, rendez-vous d'affaires et parcours découverte rythmeront les journées.

📍 [www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

@ [sophie.costedoat@finances.gouv.fr](mailto:sophie.costedoat@finances.gouv.fr)

1<sup>er</sup>-3 décembre

### → 5<sup>e</sup> salon des services à la personne

Paris, porte de Versailles. L'occasion pour les particuliers de découvrir tous les organismes de référence du secteur et pour les créateurs ou dirigeants de structure, de s'informer sur les possibilités de développement de leur activité. Un lieu de rencontre également entre demandeurs d'emploi et recruteurs.

📍 [www.salon-services-personne.com](http://www.salon-services-personne.com)

7-9 décembre

### → LeWeb, n°1 de l'événement Internet mondial

La Plaine-Saint-Denis, Eurosites Les Docks. Les professionnels les plus influents de l'univers Internet (entrepreneurs, investisseurs, blogueurs, etc.) se réuniront pour définir les nouveaux enjeux du marché du Web. Décryptage des tendances actuelles, opportunités à saisir ou pièges à éviter seront autant de sujets abordés lors de ces journées.

📍 [www.leweb.net](http://www.leweb.net)

@ [benjamin.leperchey@finances.gouv.fr](mailto:benjamin.leperchey@finances.gouv.fr)

14-15 décembre

### → Parisfx

Paris, Espace Pierre Cardin. Un événement dédié à la création numérique internationale. Producteurs, réalisateurs, infographistes, etc. découvriront des images inédites de films à paraître en 2012 et les secrets de fabrication de certaines productions 2011. Tables rondes, débats et conférences permettront également de faire le point sur les enjeux économiques et les nouvelles technologies du secteur.

📍 [www.parisfx.fr](http://www.parisfx.fr)

## Publications

### → Etudes et éclairages.

#### N°26 : les entreprises se déclarant innovantes sont plus performantes à l'exportation

L'étude a été menée en combinant les données douanières françaises et les conclusions de l'enquête européenne *Innovation CIS 2008* réalisée par l'Insee. Elle démontre notamment que l'innovation constitue un plus à l'exportation : 60 % des entreprises exportatrices déclarent en effet être engagées dans une démarche innovante.

📍 [lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Etudes/cadre\\_etude.asp](http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Etudes/cadre_etude.asp)

#### → Rapport sur la mise en place du mécanisme d'obligation de capacité prévu par la loi NOME.

Elaboré par RTE (Réseau de transport d'électricité), le rapport expose ses préconisations pour garantir l'approvisionnement électrique de la France à long terme (obligation de capacité). Modèle de marché, schémas d'organisation, rôle des fournisseurs d'électricité et délais de mise en œuvre sont notamment présentés.

📍 [www.economie.gouv.fr/rapport-sur-mise-place-dune-obligation-capacite-electrique](http://www.economie.gouv.fr/rapport-sur-mise-place-dune-obligation-capacite-electrique)

#### → Rapport 2011 de la Commission européenne sur les PME

« Les PME de l'Union européenne sortent-elles de la crise ? ». C'est le thème principal de cette édition 2011. Selon le rapport, on compte actuellement 20,8 millions de PME européennes, un nombre qui devrait croître de 0,9 % entre 2010 et 2011. Leur situation s'est par ailleurs améliorée dans la plupart des pays de l'Union européenne depuis 2005.

📍 [ec.europa.eu/enterprise/initiatives/sme-week/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/initiatives/sme-week/index_fr.htm)

Pour télécharger le rapport en anglais :

📍 [ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/facts-figures-analysis/performance-review/pdf/2010\\_2011/are\\_the\\_eus\\_smes\\_recovering.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/facts-figures-analysis/performance-review/pdf/2010_2011/are_the_eus_smes_recovering.pdf)

#### → Tableau de bord trimestriel de l'emploi salarié (résultats du deuxième trimestre 2011)

📍 [www.industrie.gouv.fr/p3e/tableaux-de-bord/emploi/](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/tableaux-de-bord/emploi/)

#### → Tableau de bord mensuel des services marchands

📍 [www.pme.gouv.fr/economie/conj-mensuelle/conj-mensuelle.php](http://www.pme.gouv.fr/economie/conj-mensuelle/conj-mensuelle.php)

#### → Tableau de bord de l'industrie et de la consommation

📍 [www.industrie.gouv.fr/p3e/tableaux-de-bord/industrie-et-consommation/](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/tableaux-de-bord/industrie-et-consommation/)

### Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

12, rue Villiot - 75 572 Paris Cedex 12

Directeur de la publication : Bruno Goubet

Contacts : [lettre.dgcis@finances.gouv.fr](mailto:lettre.dgcis@finances.gouv.fr)

Murielle Pascal, Charlotte Neuvy, Suzy Jacquot

Photos : droits réservés • ISSN 2108-1468

Abonnement gratuit sur :

[www.industrie.gouv.fr/abonnement-lettre-dgcis](http://www.industrie.gouv.fr/abonnement-lettre-dgcis)

Conception et réalisation : Agence Avec des Mots  
27, rue de Solférino - 92100 Boulogne-Billancourt  
[www.avecdesmots.com](http://www.avecdesmots.com)

## Actualités

### → Contrôle des précurseurs chimiques de drogues : une rubrique Internet revisitée

Sur le site [industrie.gouv.fr](http://industrie.gouv.fr), la rubrique consacrée à la Mission nationale de contrôle des précurseurs chimiques (MNCPC) vient d'être revisitée. Actualités, réglementation, publications, etc. sont désormais accessibles en ligne à travers huit sous-rubriques. Cette nouvelle structure devrait permettre de mieux appréhender les missions et le fonctionnement de la MNCPC. Un colloque « Précurseurs de drogues : les actualités réglementaires » sera par ailleurs organisé le 29 novembre prochain à Puteaux. Une occasion supplémentaire de découvrir la MNCPC.

📍 [www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)

@ [chantal.dorleac@finances.gouv.fr](mailto:chantal.dorleac@finances.gouv.fr)

### → Appel à projets pour la formation en alternance : nouveaux investissements

Dans le cadre des Investissements d'avenir et de l'appel à projets « Développement de l'appareil de formation et hébergement des jeunes travailleurs », trois nouveaux projets ont été sélectionnés : le Campus Industriel à Saint-Etienne ; le pôle des métiers manuels en Languedoc-Roussillon ; l'Institut de formation par alternance (IDABTP) à Versailles. Doté de 500 millions d'euros, cet appel à projets vise à favoriser l'insertion des jeunes dans des métiers d'avenir et à améliorer leurs conditions d'hébergement. Au total, neuf propositions ont d'ores et déjà été retenues. Date limite de dépôt des candidatures : fin 2014.

📍 [investissement-avenir.gouvernement.fr](http://investissement-avenir.gouvernement.fr)

@ [ferdinand.tomarchio@finances.gouv.fr](mailto:ferdinand.tomarchio@finances.gouv.fr)